



# Chèzeneuve

## Conseil Municipal du 25 mars 2019

9 conseillers présents. Absents : A. - C. Brun, J. - M. Ferlin, C. Journet, J. Sermet, O. Saussac, G. Toussaint.  
Secrétaire de séance : Guy Barnier

Tél. 04.74.28.21.24 - Email:mairie.chezeneuve@wanadoo.fr - Site internet: www.chezeneuve.fr

### 1 Examen et vote du budget primitif 2019

Dans un premier temps, le maire a présenté un comparatif des budgets des 3 dernières années afin d'avoir une vision des évolutions des dépenses et des recettes du budget communal.

Ensuite, le budget primitif pour l'année 2019 a été examiné en détail et voté à l'unanimité.

**Les recettes et dépenses sont équilibrés à :**

- **Section de fonctionnement : 334 232,08€**
- **Section d'investissement : 354 623,12€**

Subsistent encore quelques incertitudes concernant certaines dotations et subventions et ce budget prévisionnel a été établi avec prudence.

L'endettement de la commune est quasi inexistant (<10000€/an). Grâce à la vigilance de toutes les équipes municipales depuis de nombreuses années, malgré des taux d'impositions très bas et une érosion continue des dotations, les finances de notre commune restent saines.

### 2 Syndicat Intercommunal des Installations Sportives (SIIS)

Le conseil syndical du SIIS s'est réuni le 21 mars. Confrontées à une augmentation des frais de fonctionnement, en particulier de l'eau, les deux communes ont accepté une augmentation de leur dotation pour le fonctionnement du syndicat de 1000€ chacune par rapport au budget précédent. Soit 8 700€ pour notre commune.

Total du budget fonctionnement : 21 748,99€

D'autre part, le total des recettes d'investissement à 5689,93€ est très faible alors qu'il serait nécessaire de réaliser des travaux importants.

Une réflexion est en cours pour étudier la possibilité de dériver l'eau inutilisée du captage de Pré Guillaud pour l'arrosage du terrain.

### 3 Modifications des tâches de certains personnels

L'arrêt de travail de Marc Perret est prolongé au minimum pour un mois. Il a été proposé à Maurice Francoz d'assurer 13h de travail par semaine en plus des 7 h qu'il effectue déjà pour la commune. Maurice Francoz étant d'accord, un avenant à son contrat sera établi.

D'autre part, Madame Jocelyne Bel, pour des raisons personnelles, ne souhaite plus assurer les garderies du soir. Afin de maintenir son nombre d'heures de travail, elle accepte de réaliser divers travaux extérieurs à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin. Un bilan sera fait à ce moment-là afin de voir si ce fonctionnement est satisfaisant pour tous et pourra être pérennisé. Madame Valérie Koudinoff qui assurait déjà deux garderies du soir par semaine accepte d'en assurer les quatre.

### 4 Questions et informations diverses

**Centre aéré :** il accueillera les enfants de Chèzeneuve et Maubec, à Chèzeneuve du 8 juillet au 26 juillet (3 semaines)

**Inscriptions dans les mairies de Maubec le mercredi 22 mai de 16h30 à 19h30, ou de Chèzeneuve le samedi 25 mai de 9h à 11h30.**

**Travaux :** la fin des travaux de sécurisation de la RD 23 est prévue pour la fin du mois d'avril.

**Nuisances sonores :** Il rappelle que, par arrêté préfectoral, l'utilisation des tondeuses à gazon, motoculteurs, tailles-haies et autres outils de bricolage sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

#### Agenda

La mairie sera fermée au public le samedi 20 avril et le mercredi 24 avril.

La bibliothèque sera fermée au public le samedi 20 avril

Après-midi jeux les lundis 1<sup>er</sup> avril et 6 mai à 14h30, petite salle derrière l'église.

Marché de printemps organisé par le sou des écoles le 5 mai à la salle d'animation.